



La pose de deux implants CERAMIL® chargés en antibiotiques permet d'éviter l'amputation d'un patient

I.CERAM, spécialiste des implants en céramique biocompatible, annonce la pose simultanée de deux implants CERAMIL® chargés d'antibiotiques au Centre Hospitalier Henri Mondor d'Aurillac, permettant d'éviter l'amputation des deux jambes d'un patient.

Victime d'un accident de moto survenu le 28 mai 2020, M. M (58 ans) souffrait de multiples fractures ouvertes, infectées, avec des pertes osseuses importantes sur ses deux tibias. Pris en charge pour des soins de première urgence, il est posé l'indication d'une possible amputation de ses deux jambes à la suite de l'apparition de nécrose des tissus, et de plusieurs infections locales. Face à la gravité des blessures, le Docteur Deluzarches, chirurgien orthopédique au Centre Hospitalier Henri Mondor d'Aurillac, a spontanément pensé à la solution d'I.CERAM à la suite de publications scientifiques de la société. Sa préoccupation première était d'éviter l'amputation que certains confrères lui recommandaient. En accord avec son patient, il décide de collaborer avec les équipes d'I.CERAM pour élaborer deux implants sur-mesure en céramique chargée d'antibiotiques afin de combler les pertes osseuses et traiter efficacement les infections bactériennes à « *stentrophomonace maltophilia et enterobacter cloacae complex* ».

Les implants I.CERAM : seule alternative efficace contre l'infection osseuse du patient

Un an plus tard, cette stratégie combinée au savoir-faire de la société I.CERAM, en capacité de réaliser les implants et le maquettage pré et post opératoires, a conduit au rétablissement de M. M qui désormais remarche sur ses deux jambes. Véritable technologie novatrice, l'implant chargé en antibiotiques d'I.CERAM offre une biocompatibilité unique et une résistance de charge supérieure à celle de l'os humain. Dès lors, ce concept novateur s'est imposé comme la solution efficace face à l'impossibilité des approches classiques d'autogreffe, allogreffe ou biomatériaux qui, en plus de ne pas traiter l'infection, auraient été un facteur aggravant pour ce patient. Délivrés localement dans la zone infectée, les antibiotiques (gentamicine et vancomycine) contenus dans la céramique des deux implants ont permis une cicatrisation pérenne des plaies des deux jambes du patient et l'ont sauvé de l'amputation. L'antibiothérapie locale a ainsi permis d'administrer des antibiotiques qui, par voie générale, auraient nécessité une dose toxique pour l'organisme.

André Kérisit, PDG d'I.CERAM déclare : « *Mes équipes sont fières d'avoir participé à ce cas clinique très complexe. Pour la première fois, deux membres d'un même patient ont reçu des implants chargés en antibiotiques conçus sur-mesure. Le patient du Docteur Deluzarches a été sauvé de l'amputation, marche à nouveau et poursuit sa rééducation avec un optimisme débordant. Je remercie Pascal Tarrisson, le Directeur du Centre Hospitalier Henri Mondor d'Aurillac, le Docteur Deluzarches et bien sûr M. M pour la confiance qu'ils nous ont accordée.* »



Docteur Deluzarches et M. M

Chaque année en France, plus de 3 000 personnes¹ sont victimes d'une amputation. La rupture technologique initiée par I.CERAM devrait permettre la prise en charge de certaines de ces pathologies complexes d'infections osseuses.

Le succès de cette opération confirme l'intérêt des professionnels de santé pour les technologies d'I.CERAM et lui ouvre par la même occasion un nouveau marché. Le Groupe confirme sa volonté de devenir le leader mondial des implants relarguants dédiés au traitement des infections osseuses.

Prochaines communications :

Assemblée Générale : 24 juin 2021

Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2021 – 21 juillet 2021

Retrouvez I.CERAM sur le salon [Boursolive](#) de Boursorama et assistez à la conférence du mercredi 30 juin 2021 à 16h00

I.CERAM est éligible aux dispositifs PEA et PEA – PME

A propos d'I.CERAM : Créée en 2005 à Limoges, la société I.CERAM conçoit, fabrique et commercialise des implants orthopédiques innovants (10 brevets internationaux) et des implants en céramique offrant une biocompatibilité unique. S'appuyant sur son savoir-faire et une expérience de plus de 30 ans de ses dirigeants, la société a décidé d'accélérer fortement son développement sur les biocéramiques. I.CERAM est labellisée « entreprise innovante », certifiée ISO 13485, ISO 14001 et bénéficie du marquage CE. Fort d'une technologie de rupture et d'un outil de production aux meilleures normes, I.CERAM bénéficie d'un très fort potentiel de développement. La société est cotée sur Euronext Growth depuis 2014. ISIN : FR0011511971 – ALICR

Contacts :


IMPLANTS DE HAUTE TECHNOLOGIE
Relations investisseurs
Sylvain Jung
Tél : +33 (0)5 55 69 12 12
finances@iceram.fr



Communication financière
S.Kennis / S.Batlot
Tel : +33 (0)1 75 77 54 65
iceram@aelium.fr

¹ Source : <http://uf-mi.u-bordeaux.fr/ter-2016/mazouffre-figus/quelques-chiffres/statistiques/>